



**V** VINUM <sup>ET</sup>  
SPIRITUS

# Memorandum Politique

Elections 2024

# Notre vision d'une politique efficace et durable en matière d'alcool

En tant que représentant du secteur des vins et spiritueux en Belgique, Vinum Et Spiritus Association Belgium entend être **un partenaire fiable** pour les autorités et les centres d'expertise, en s'engageant de manière transparente et constructive dans un dialogue avec eux. Et en leur tendant la main pour définir ensemble le rôle de notre secteur dans notre société future.

Il est un fait que la consommation de vins et spiritueux est ancrée dans nos traditions, notre culture et notre style de vie. Les consommateurs, par ailleurs, cherchent à adopter un style de vie équilibré et veulent pouvoir faire des choix éclairés. **Le débat sur l'alcool mérite donc des chiffres et des faits**, et non des jugements de valeur.

Ce mémorandum offre un aperçu clair de nos priorités et recommandations pour **une politique positive et tournée vers l'avenir en matière d'alcool**.

Une politique qui mise sur un avenir sûr et durable pour nos consommateurs et pour la société, grâce à la promotion d'une consommation d'alcool responsable et une approche ciblée et déterminée de l'abus d'alcool, sans stigmatiser les consommateurs modérés.

Une politique qui mise sur un avenir rentable et durable pour nos membres, grâce à une approche ciblée et déterminée de la fiscalité, qui permet davantage de recettes sans mettre en péril la compétitivité de l'économie belge.

Nous croyons en une politique efficace et durable en matière d'alcool. A la condition que tous les acteurs de la société –les autorités, mais aussi le secteur– y soient associés. **Ensemble, nous faisons partie de la solution.**

# Index

1. Chiffres-clés du secteur belge des vins et des spiritueux
2. Contexte sociétal
3. Principe d'équivalence des boissons contenant de l'alcool
4. Intentions du secteur

## 5. Priorités et recommandations

**5.1 Priorité politique :** un plan alcool qui s'attaque à l'usage abusif et réalise des bénéfices pour la santé

**Recommandation 1** Associer le secteur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan Alcool qui s'attaque de façon ciblée à l'usage abusif et qui mise en même temps sur la prévention, la consommation modérée et l'information.

**Recommandation 2** Approuver une loi pour que la distribution et la consommation de tous les alcools ne soient autorisés qu'à partir de l'âge minimum de 18 ans.

**Recommandation 3** Créer un cadre pour la publicité, le marketing et la promotion de l'alcool, où la régulation et l'autorégulation se renforcent mutuellement.

**Recommandation 4** Faire de la sensibilisation pour une consommation responsable d'alcool une priorité absolue pour les Régions, et donner aussi au secteur une voix active en la matière.

**5.2 Priorité politique :** un cadre fiscal qui crée de la valeur pour tous les acteurs concernés

**Recommandation 5** Adopter une structure d'accises transparente et défendable, alignée sur le coût social de l'alcool et fondée sur un traitement égal de toutes les boissons contenant de l'alcool.

**Recommandation 6** Mener une politique qui tienne compte de l'inflation et qui s'attaque à la lasagne fiscale, afin de tuer dans l'oeuf le phénomène des achats transfrontaliers et de restaurer notre compétitivité par rapport à nos pays voisins.

**5.3 Priorité politique :** un cadre légal pour un secteur durable et rentable

**Recommandation 7** Mener une politique alcool durable, basée sur une analyse scientifique équilibrée et où une consommation modérée peut faire partie d'un style de vie équilibré.

**Recommandation 8** Adopter une politique qui autorise l'information du consommateur via des étiquettes digitales.

**Recommandation 9** Élaborer une politique basée sur des objectifs étayés scientifiquement pour éviter et/ou réduire les emballages et déchets d'emballages.

**Recommandation 10** Mener une politique d'emballages réutilisables qui tient compte de la particularité et de la chaîne mondiale du secteur.

# 1. Chiffres-clés du secteur belge des vins et spiritueux

La Belgique compte plus de **330 distillateurs, producteurs de vin et embouteilleurs locaux**, mais aussi de **très nombreux producteurs internationaux** qui sont actifs dans notre pays. Ce sont à chaque fois des pionniers, mais surtout aussi des entrepreneurs motivés qui entendent partager leur passion, leurs connaissances et leur savoir-faire avec les consommateurs, pour que ceux-ci puissent – lorsqu'ils prennent un verre – vivre des moments agréables. Leur succès repose sur des compétences, des traditions et des recettes uniques qui sont souvent transmises de génération en génération. Tous ces acteurs créent à la fois des emplois directs et indirects et représentent une **contribution sociale, économique et fiscale importante** pour le pays.

Sources des chiffres : VES 2022, Euromonitor 2022

Qui représentons-nous :

 **259**

vignerons / viticulteurs

157 en Flandre

73 en Wallonie

 **73**

distilleries et fabricants de liqueurs

44 en Flandre

25 en Wallonie

4 en Bruxelles

**Emplois** directs et indirects

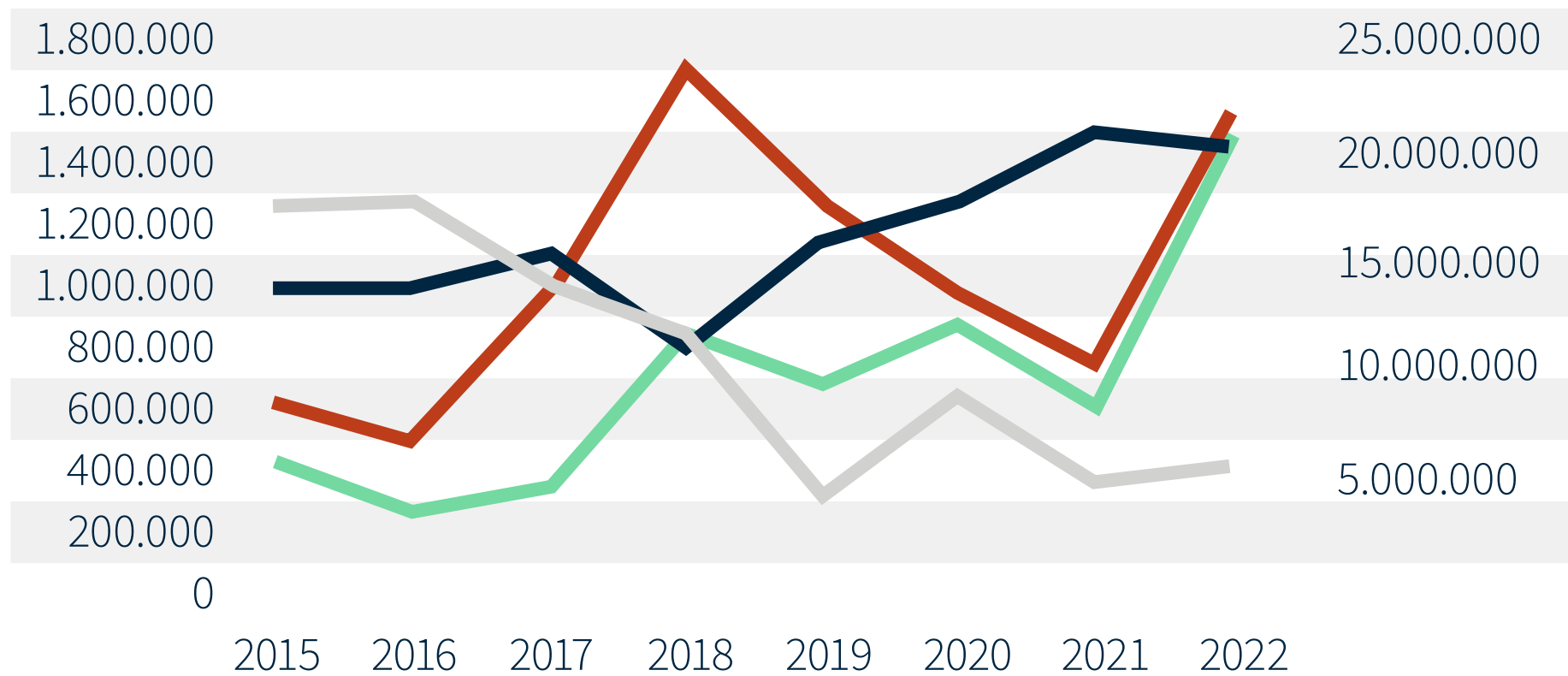
 **35.000**

# Production belge

Litres

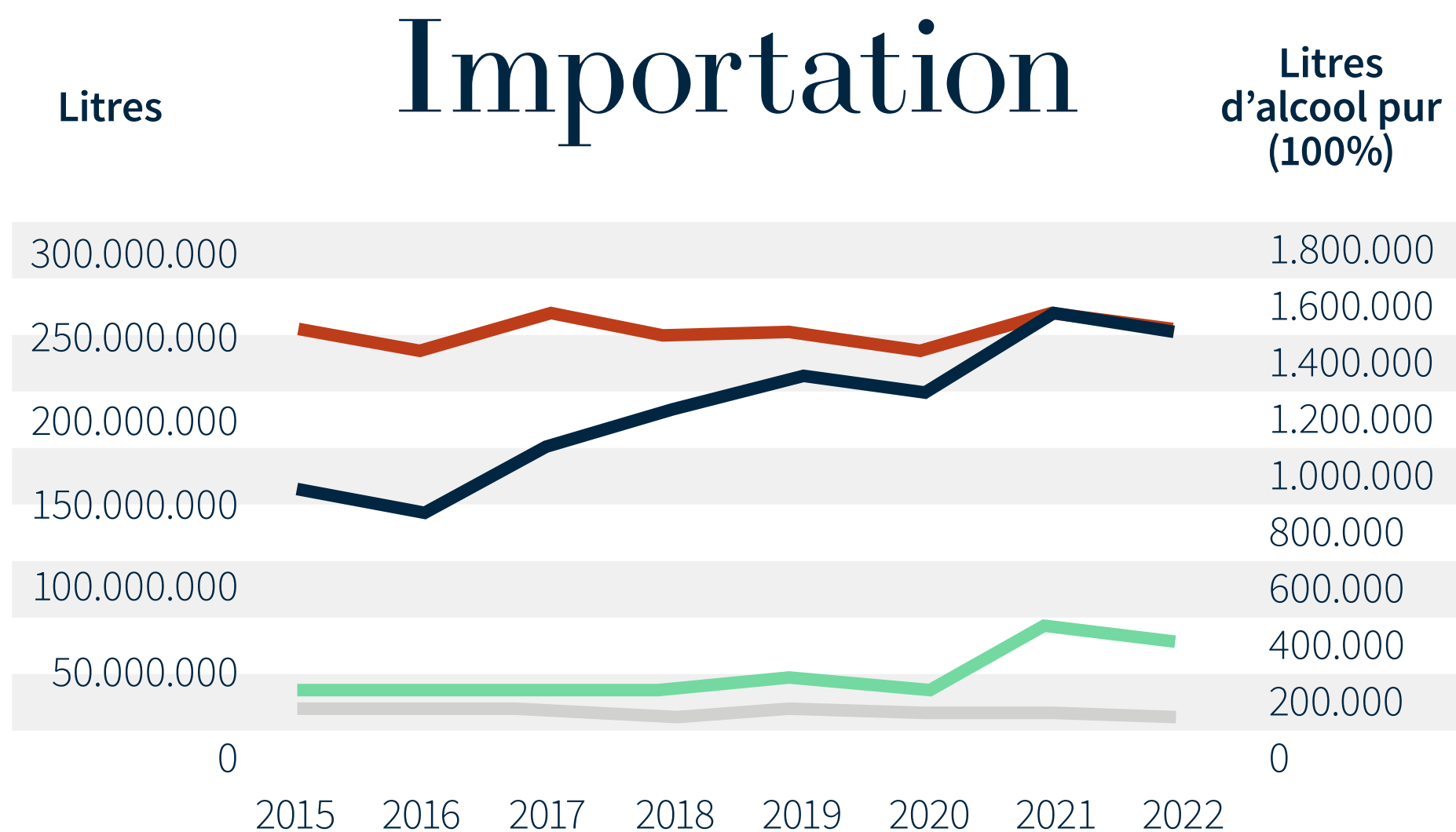
Litres d'alcool pur (100%)

- Vins
- Mousseux
- Boissons spiritueuses (membres VES)
- Produits intermédiaires



Sources des chiffres : SPF Économie, Vinum Et Spiritus, Statbel

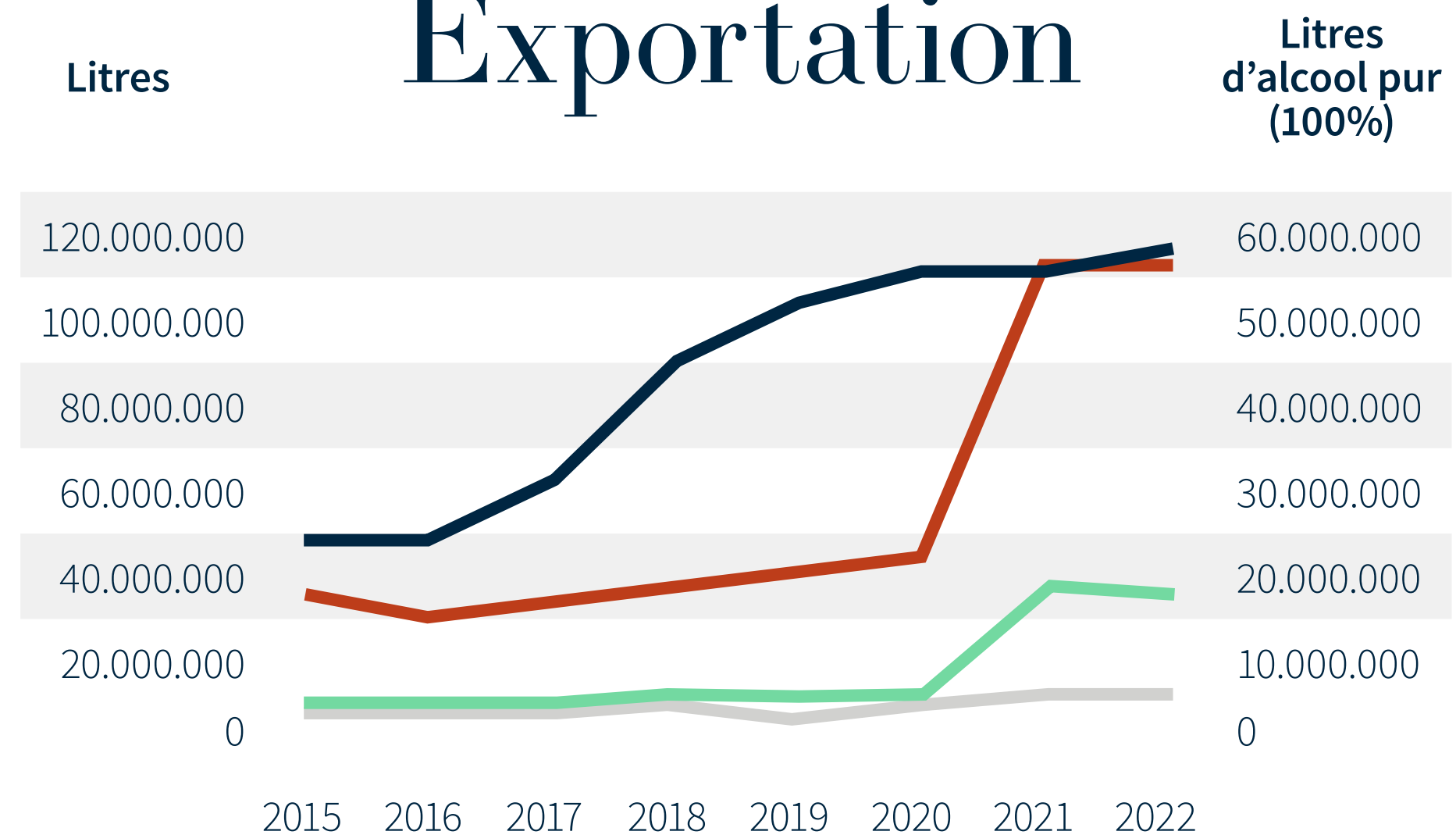
## CHIFFRES-CLÉS



### Top 10

Pays	Vins		Mousseux		Boissons spiritueuses	
	Pays	Litres	Pays	Litres	Pays	LPA(100%)
1	France	98.314.890	Italie	30.999.355	France	8.054.663
2	Italie	35.479.133	Espagne	18.738.923	Italie	5.629.494
3	Allemagne	25.855.349	France	14.598.707	Allemagne	5.599.413
4	Espagne	19.123.879	Pays-Bas	2.163.078	Luxembourg	5.396.282
5	Afrique du Sud	15.671.554	Allemagne	1.217.281	Pays-Bas	4.751.748
6	Pays-Bas	14.024.415	Luxembourg	736.596	Royaume-Uni	2.832.668
7	États-Unis	11.371.749	Argentine	104.783	Espagne	1.294.925
8	Australie	9.648.395	Afrique du Sud	62.177	Suède	1.021.740
9	Chili	7.618.312	Chili	57.108	Irlande	696.334
10	Portugal	6.320.635	Australie	32.775	Mexique	577.656

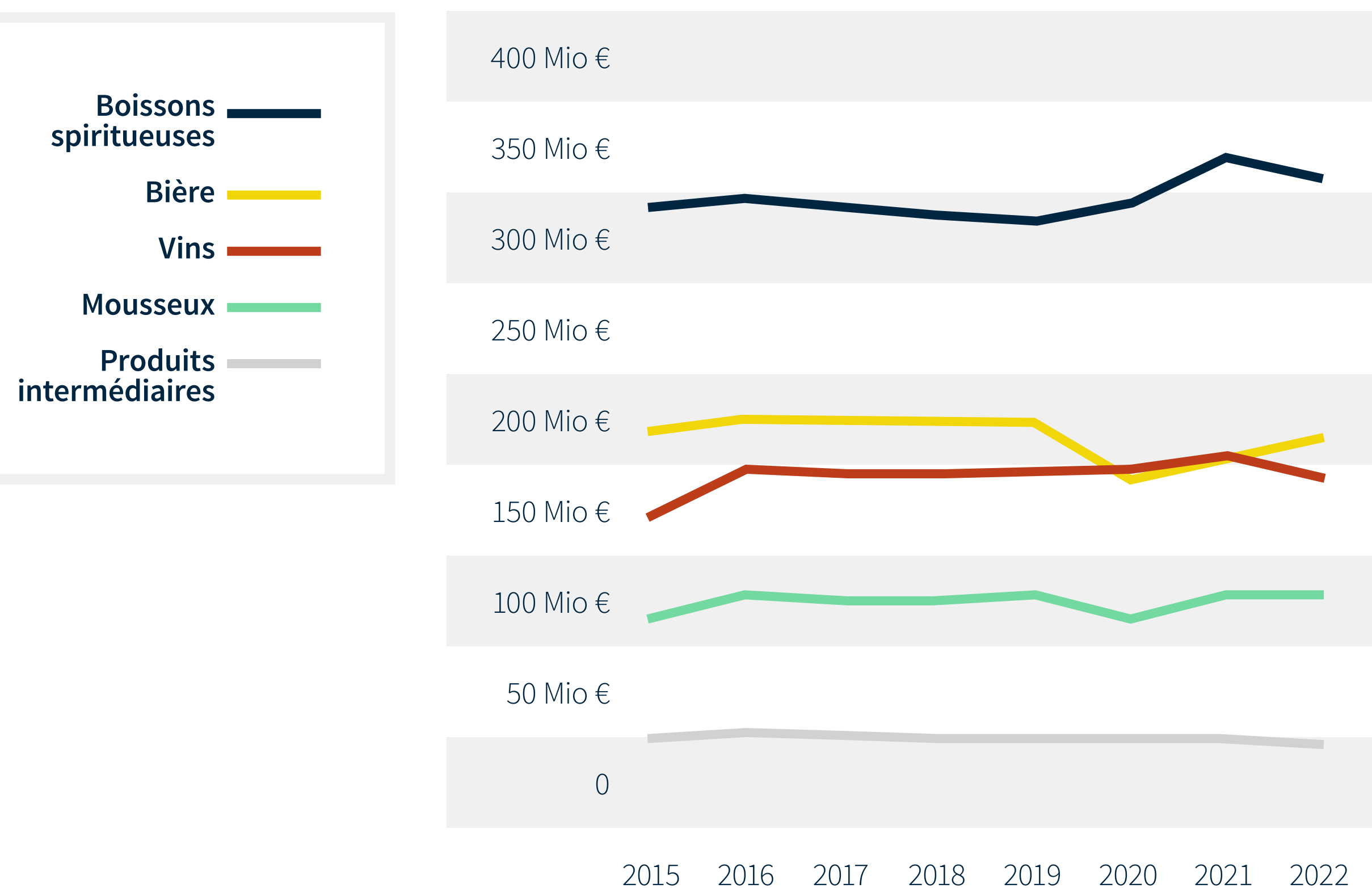
### Exportation



### Top 10

Pays	Vins		Mousseux		Boissons spiritueuses	
	Pays	Litres	Pays	Litres	Pays	LPA(100%)
1	Royaume-Uni	77.222.652	Royaume-Uni	22.631.676	Pays-Bas	14.458.287
2	France	15.293.601	Pays-Bas	1.464.627	France	8.180.632
3	Pays-Bas	7.174.179	Luxembourg	1.248.834	Luxembourg	5.881.344
4	Luxembourg	3.418.461	Japon	409.213	Royaume-Uni	5.795.689
5	Allemagne	1.003.778	Chypre	293.888	Allemagne	2.410.606
6	Canada	829.900	France	244.513	Nigéria	2.299.119
7	Irlande	764.010	Australie	237.613	Italie	2.111.673
8	États-Unis	700.303	Grèce	224.930	Espagne	1.698.949
9	Suède	446.615	États-Unis	205.210	Australie	977.020
10	Ukraine	308.363	Canada	138.841	Ghana	871.398

# Recettes d'accises sur les boissons contenant de l'alcool en Belgique



**2016 :** Augmentation limitée malgré une forte hausse des tarifs depuis le 01.11.2015

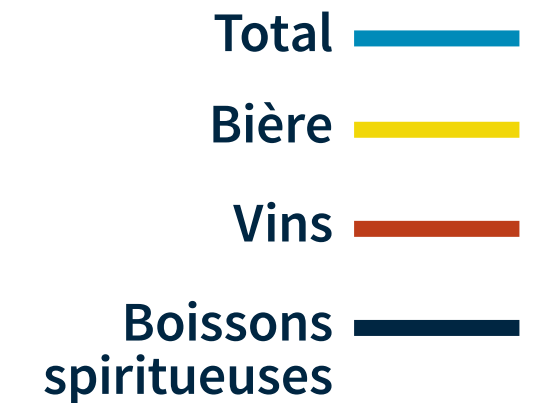
**2016-2019 :** Les recettes supplémentaires espérées font défaut tandis que les recettes d'accises, sur les spiritueux surtout, diminuent fortement en raison de l'augmentation des achats transfrontaliers.

**2020-2021 :** La fermeture de longue durée des frontières du pays lors de la pandémie corona empêche les achats transfrontaliers. Les achats de spiritueux, par conséquent, se font à nouveau chez des commerçants belges et les recettes d'accises augmentent. Une évolution inverse se produit pour la bière et les vins mousseux : d'une part, en raison de la fermeture de l'horeca et, d'autre part, en raison de l'ambiance négative durant la pandémie, qui réduit les raisons et occasions de faire la fête.

**2021-2022 :** La levée progressive du confinement a permis une reprise des ventes de bière, mais certainement aussi une augmentation des achats transfrontaliers vers des niveaux pré-corona, entraînant une baisse des recettes d'accises, principalement sur les vins et spiritueux.

# 2. Contexte sociétal

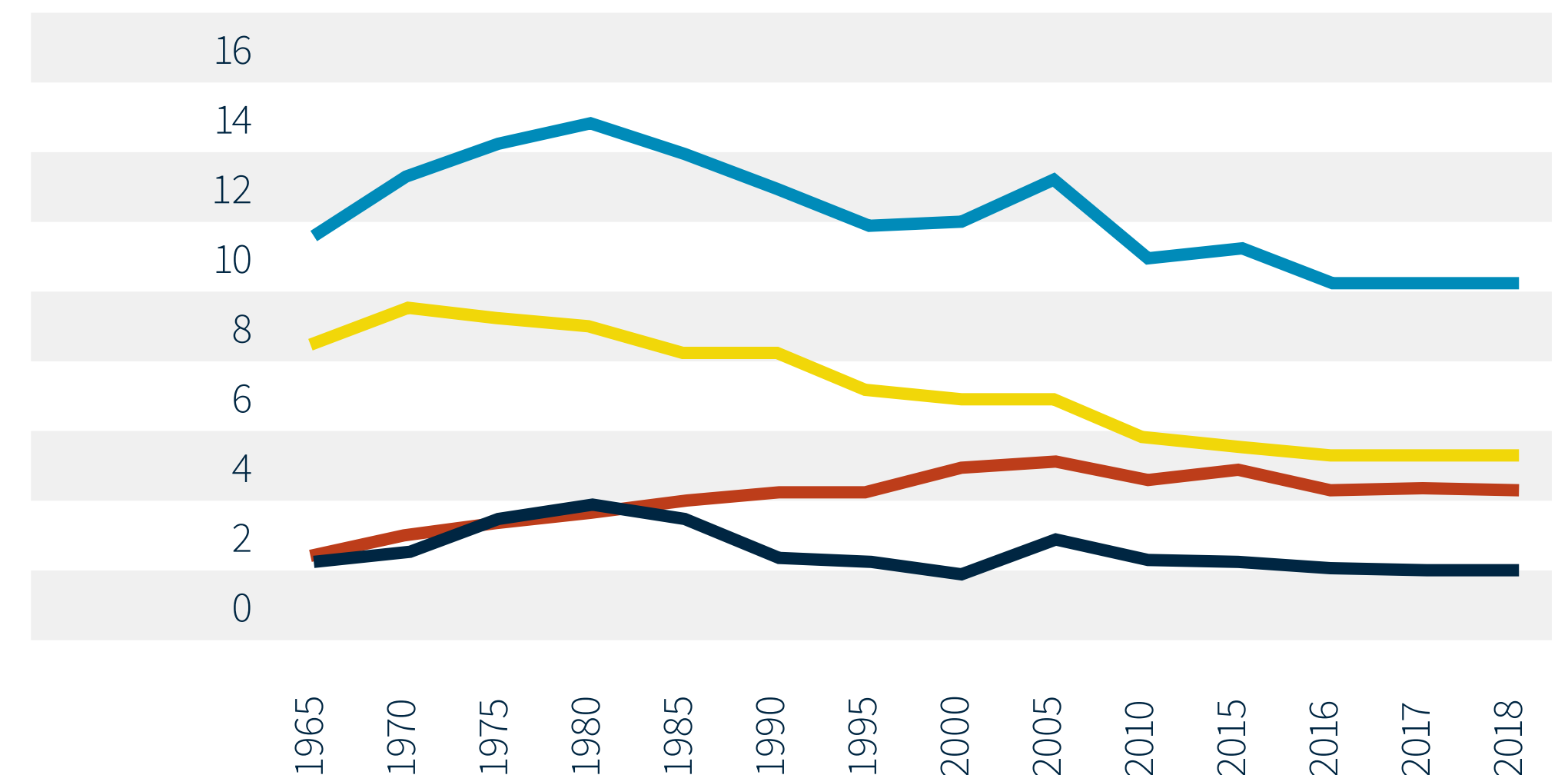
## Fait ou fable ? “Le Belge boit trop”



Le Belge est un bon vivant – nous apprécions la bonne nourriture, mais aussi un bon petit verre. Mais est-il aussi vraiment question d’excès ? Des chiffres récents (OMS, 2021) montrent dans tous les cas que le Belge se situe, avec une moyenne de 10,8 litres d’alcool pur par personne, par an, au coeur du peloton européen. L’Italie (8 litres) et la Tchéquie (14,3 litres) représentent les deux extrêmes du spectre européen. D’après l’OMS, depuis les années 80 déjà, la consommation par habitant diminue en Belgique.

En 2008, 9%<sup>1</sup> de la population avait encore une consommation excessive (= plus de 14 verres d’alcool par semaine pour les femmes et plus de 21 verres d’alcool par semaine pour les hommes, selon les directives de consommation de l’OMS). En 2019, ce pourcentage a été ramené à 6%.

Consommation de boissons alcoolisées par habitant en Belgique (population +15)



<sup>1</sup> Drieskens, S., Charafeddine, R., Demarest, S., Gisle, L., Tafforeau, J. & Van der Heyden, J. (2019). Health Interview Survey, Belgium, 1997 - 2001 - 2004 - 2008 - 2013 -2018 : Health Interview Survey Interactive Analysis. Brussels : WIV-ISP.





## Différences entre groupes d'âge

82% des adultes boivent de l'alcool, mais 94% d'entre eux le font avec modération<sup>2</sup>. En 2003, 82,4% des moins de 16 ans avouaient boire de l'alcool à l'occasion, et ce pourcentage entre-temps a baissé pour atteindre 50,5%.<sup>3</sup>

D'après le VAD (Vlaams expertisecentrum Alcohol en andere Drugs), la consommation d'alcool en Belgique est, pour la plupart des groupes d'âge, inférieure à 10 verres par semaine, la ligne directrice en matière de consommation en vigueur depuis fin 2015 et toujours validée à ce jour par le Ministre de la Santé publique.

Seul le groupe d'âge des 15-24 ans consomme plus de 10 verres par semaine. La consommation d'alcool problématique est dès lors la plus importante dans ce groupe spécifique et est en hausse (+16% par rapport à 2001).

Le groupe d'âge des plus de 55 ans mérite lui aussi une attention particulière, vu qu'une consommation quotidienne est également bien ancrée dans les moeurs.

## Différences entre les boissons contenant de l'alcool

Nous constatons également que la consommation de bière est plus élevée en Belgique<sup>4</sup> que pour la moyenne européenne, tandis que le Belge boit moins de vin et de spiritueux que la moyenne européenne (OMS, 2021). Parmi les jeunes Belges (12-18 ans), 69% indiquent avoir bu de la bière à leur dernière occasion, alors que 23% seulement ont bu un verre de vin ou de spiritueux.

### CONCLUSION

Les faits et chiffres indiquent qu'une consommation raisonnable d'alcool est la norme en Belgique. Nous plaidons dès lors pour un plan alcool qui s'attaque surtout de manière ciblée à l'usage abusif et permet toujours une consommation modérée et responsable.

<sup>2</sup> Drieskens, S., Charafeddine, R., Demarest, S., Gisle, L., Tafforeau, J. & Van der Heyden, J. (2019). Health Interview Survey, Belgium, 1997 - 2001 - 2004 - 2008 - 2013 -2018: Health Interview Survey Interactive Analysis. Brussels: WIV-ISP.

<sup>3</sup> Rosiers, J., Coghe, E., Peeters, H., Peleman, K., Van Damme, J. (2020). VAD-leerlingenbevraging in het kader van een Drugbeleid Op School. Syntheserapport schooljaar 2018-2019. Brussel: VAD.

<sup>4</sup> Factsheet alcohol, VAD, 2021

# 3. Principe d'équivalence des boissons contenant de l'alcool

Suffisamment d'indices donnent à penser que les conséquences de la consommation d'alcool sont liées à la manière dont l'alcool est consommé - par qui, en quelles quantités et à quelle fréquence - et ne dépendent pas du type d'alcool ou de la teneur en alcool (ABV) d'une certaine boisson. Le taux d'alcool pur d'un verre standard de pils, de vin ou de spiritueux est en effet le même (10 grammes) et a dès lors le même effet aussi sur l'organisme<sup>5</sup>. Bref, notre organisme ne fait pas de différence entre les types d'alcools que nous buvons, à l'inverse du législateur belge. Les vins et spiritueux d'une part, et la bière d'autre part, sont traités différemment, alors que cela n'est pas fondé sur des critères objectifs et que cela contribue au manque de clarté.

Le principe de l'équivalence entre les boissons contenant de l'alcool est largement accepté dans la littérature scientifique. L'acceptation de ce principe est basée sur des recherches portant sur l'éthanol, peu importe qu'il soit consommé sous forme de bière, de vin ou de spiritueux. Les recommandations de santé et de politique de l'OMS, de l'OCDE et du IARC, par exemple, et d'autres organisations concernent également l'alcool, non pas les différences entre la bière, le vin et les spiritueux. **En conclusion, aucun alcool n'est intrinsèquement 'plus sûr' ou 'plus dangereux' qu'un autre.**

Vinum Et Spiritus est dès lors demandeuse d'une harmonisation de la législation actuelle entre les différentes sortes de boissons contenant de l'alcool et d'une action concrète pour que celle-ci soit correctement respectée. Une harmonisation poussée des règles actuelles offre la perspective d'une communication et d'une sensibilisation efficaces et, donc, d'une politique plus efficace en matière d'alcool.

# 4. Intentions du secteur

## Un secteur responsable promeut une consommation d'alcool responsable

Vinum Et Spiritus est disposé à prendre, avec ses membres et en concertation avec les autorités fédérales et régionales, d'autres initiatives contribuant à assurer un avenir durable pour les consommateurs, pour le secteur et pour la société aussi.

### Ceci implique des initiatives concernant :

- l'information des consommateurs
- une publicité responsable
- la prévention, la sensibilisation et la promotion de comportement responsable
- le développement et la promotion d'alternatives faiblement alcoolisées et non-alcoolisées
- la fiscalité fondée sur le coût social
- l'évaluation

## L'information des consommateurs

Une consommation d'alcool modérée commence par une information correcte sur les produits et leur impact sur l'organisme et l'entourage. Il est crucial que les consommateurs reçoivent des informations précises et compréhensibles, leur permettant de prendre des décisions réfléchies quant à leur consommation éventuelle d'alcool, le type d'alcool et la quantité d'alcool.<sup>6</sup>

En plus des informations légalement obligatoires, un nombre croissant de membres de Vinum Et Spiritus fournissent de manière purement volontaire des informations supplémentaires, permettant aux consommateurs de faire des choix responsables quant à la consommation d'alcool. Notamment par la mention sur l'étiquette de la valeur énergétique par 100ml et par unité standard de consommation. Cette information apporte un soutien approprié à une ligne directrice en matière de consommation qui pourrait être officialisée et relayée de façon uniforme dans tout le pays.

Le développement d'étiquettes digitales offre la possibilité de fournir aux consommateurs et distributeurs d'autres informations complémentaires et détaillées d'une manière compréhensible pour eux. La reconnaissance officielle de ce support d'information nous permettrait de maximiser la diffusion de ces informations.

<sup>6</sup> Cancer Prev, 2013. 14: 4965-72; Bagnardi, V., et al., Alcohol consumption and site-specific cancer risk: a comprehensive dose-response meta-analysis. Br J Cancer, 2015. 112: 580-93; Piano, M.R., Alcohol's effects on the cardiovascular system. Alcohol Res, 2017. 38: 219-241.

# Publicité responsable

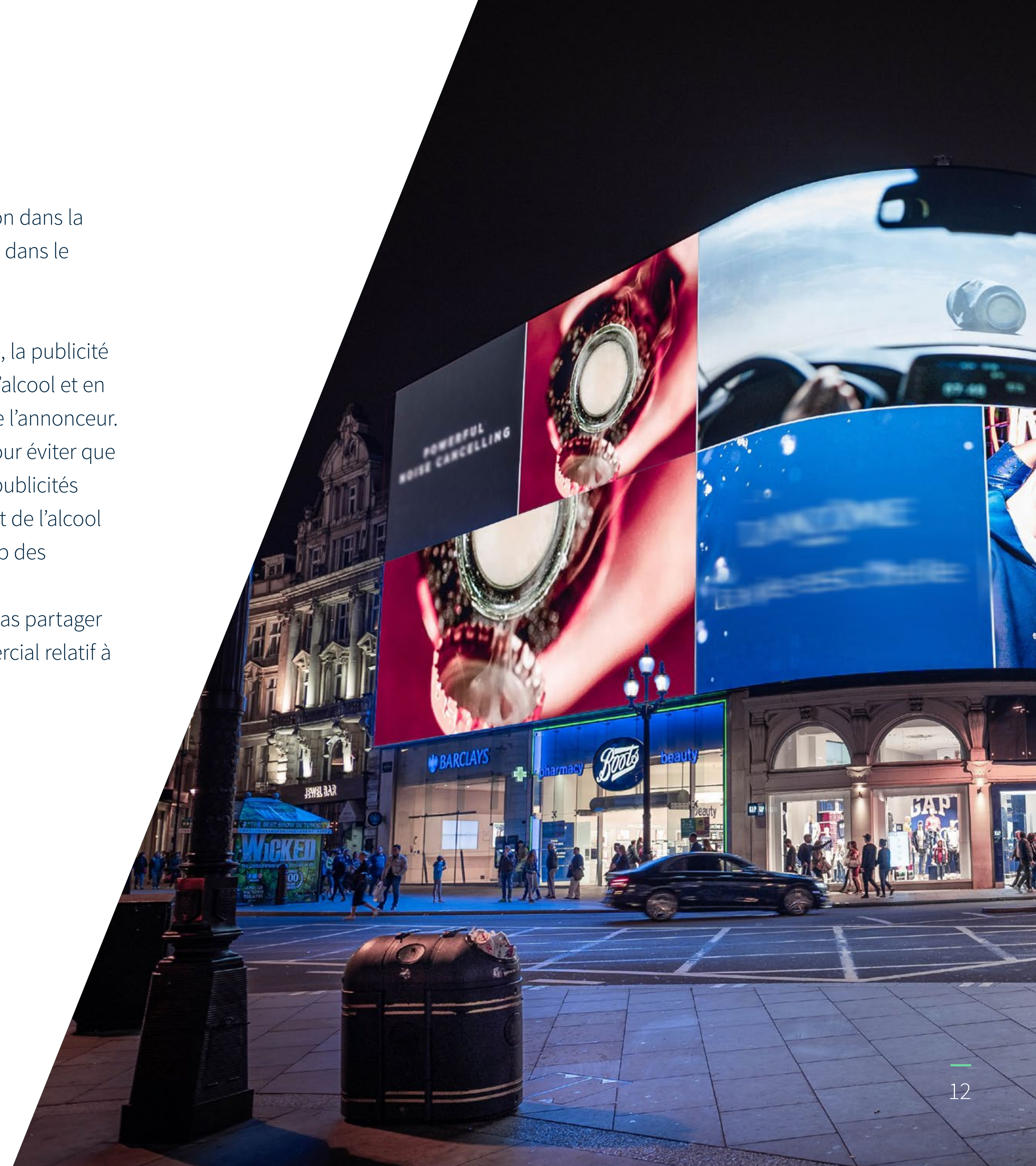
En collaboration avec tous les maillons qui forment ensemble la chaîne des acteurs économiques, nous oeuvrons pour une publicité responsable en adaptant la convention actuelle en matière de publicité et de commercialisation des boissons contenant de l'alcool à l'évolution des tendances et attentes de la société.

Les membres de Vinum Et Spiritus cherchent à poursuivre la concertation avec la chaîne et les autorités compétentes concernant de nouvelles initiatives pour une meilleure protection des consommateurs, comme par exemple :

- Introduire un nouveau slogan santé dans les messages publicitaires.
- Faire disparaître l'ambiguïté relative aux personnes pouvant être interprétées comme des mineurs dans des publicités pour de l'alcool.
- Limiter les insertions publicitaires pour des boissons contenant de l'alcool aux médias dont le public est constitué à 70% d'adultes au moins.
- Décrire avec plus de précision les éléments appartenant à la culture des mineurs qui doivent être bannis de la publicité pour boissons contenant de l'alcool.

Mais aussi en consacrant plus d'attention dans la convention alcool aux développements dans le domaine des réseaux sociaux :

- En identifiant clairement comme telle, la publicité digitale pour boissons contenant de l'alcool et en indiquant plus clairement l'identité de l'annonceur.
- En prenant des mesures concrètes pour éviter que les mineurs ne soient exposés à des publicités digitales pour des boissons contenant de l'alcool sur les réseaux sociaux et les sites web des annonceurs concernés.
- En sensibilisant les internautes à ne pas partager avec des mineurs du contenu commercial relatif à des boissons contenant de l'alcool.



## Prévention, sensibilisation et encouragement de comportement responsable

Chacun se doit d'être conscient en tout temps de sa propre consommation et de ses conséquences. La grande majorité des Belges qui ont déjà actuellement un comportement responsable par rapport à l'alcool, seront préférablement encouragés à maintenir leur consommation d'alcool modérée et responsable.

Vinum Et Spiritus lance en 2023 une campagne axée sur une consommation responsable dans le segment des jeunes adultes, vu que le phénomène de 'binge drinking' survient surtout au sein de ce groupe.

## Développement et promotion d'alternatives faiblement alcoolisées et non-alcoolisées

Un élément crucial d'une consommation responsable d'alcool est la présence d'alternatives contenant peu ou pas d'alcool. Les vins et les spiritueux sont généralement consommés dans un contexte de dégustation et de festivités. Le secteur est dès lors déterminé à continuer à investir dans le développement et la promotion d'alternatives de produits de haute qualité contenant peu ou pas d'alcool et visant à offrir une palette plus large de choix au consommateur ou destinées aux personnes qui optent pour une vie sans alcool ou qui, pour quelque raison que ce soit, ne peuvent consommer de l'alcool.

## Fiscalité fondée sur le coût social

Dans le cadre de la transition sanitaire actuelle, nous aimerions partager nos études, connaissances et modèles en toute transparence afin de mieux adapter, sur base de ceux-ci, les accises sur les différentes catégories de boissons contenant de l'alcool au coût social de l'usage abusif d'alcool qu'elles sont censées compenser.

## Évaluation

L'élaboration d'une politique implique aussi des évaluations périodiques. C'est ainsi que cela a été prévu dans l'accord que le gouvernement a conclu autour du plan alcool. Selon nous, le gouvernement doit également se pencher sur sa politique en matière d'accises sur les boissons contenant de l'alcool. Cette analyse devrait inclure tous les facteurs pertinents, comme les recettes publiques, les ventes, les achats transfrontaliers, la fraude aux accises, l'industrie de la contrefaçon et la consommation globale d'alcool en Belgique. Il doit, en outre, être également tenu compte des régimes fiscaux dans les pays limitrophes. Après une évaluation minutieuse, suivie d'une analyse d'impact, les différents objectifs de notre politique en matière d'accises peuvent être revus et les tarifs réadaptés.

Dans ce contexte, Vinum Et Spiritus a mandaté un bureau d'études externe spécialisé pour réaliser une modélisation économique suivant différents scénarios alternatifs en matière d'accises et pour analyser, pour chacun de ces scénarios, l'impact à la fois sur le secteur de l'alcool et sur les recettes publiques.

# 5. Priorités et recommandations

Nous croyons en une politique positive, efficace et durable en matière d'alcool et avons formulé 3 priorités en la matière, assorties d'un certain nombre de recommandations.

## Nos 3 priorités pour une politique efficace :

- 1. Un plan alcool qui s'attaque de manière ciblée à l'usage abusif et promeut une consommation responsable*
- 2. Un cadre fiscal qui crée de la valeur pour tous les acteurs concernés*
- 3. Un cadre légal pour un secteur durable et rentable*

# 1. Un plan alcool qui s'attaque de manière ciblée à l'usage abusif et promeut une consommation responsable

## Recommandation politique 1 :

**Associer le secteur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan Alcool qui s'attaque de façon ciblée à l'usage abusif et qui mise en même temps sur la prévention, la consommation modérée et l'information.**

Suite à l'approbation du Plan Interfédéral Alcool (du 29 mars 2023), le ministre Vandenberghe a souligné :

*“Ce n'est que par la collaboration que nous arriverons à nous attaquer vraiment à la problématique de l'alcool nocif.”*

Le secteur de l'alcool partage totalement cet avis et entend jouer lui aussi un rôle important dans le domaine de la prévention, d'une consommation modérée et de l'information des consommateurs. Malheureusement, nous constatons que certains choisissent délibérément de ne pas mettre en place une collaboration avec le secteur, mais de miser –à l'instar d'une stratégie élaborée par l'OMS– sur des hausses de prix et des restrictions sur la publicité et la vente ou la disponibilité.

Ceci ne correspond pas à la Mission Générale du Plan Alcool – la diminution de l'usage abusif d'alcool - et touche surtout, injustement, la grande majorité des consommateurs belges qui boivent de l'alcool de façon modérée et responsable.

Notre fédération sectorielle souscrit aux objectifs de la Mission Générale en matière d'usage nocif d'alcool, et voit à la fois des possibilités de réaliser les objectifs plus vite et plus efficacement.

### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Être activement associé à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des objectifs concrets du Plan Alcool, à l'évaluation prévue et à l'ajustement éventuel du plan en 2025.





## Recommandation politique 2 :

**Approuver une loi pour que la distribution et la consommation de tous les alcools ne soient autorisés qu'à partir de l'âge minimum de 18 ans.**

Les faits et les chiffres indiquent qu'il est plus efficace d'évoluer de mesures larges et générales vers une approche ciblée de la consommation problématique d'alcool, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables, tels que les jeunes.

Vinum Et Spiritus appelle depuis longtemps à ce qu'en Belgique, la limite d'âge soit portée de 16 à 18 ans en ce qui concerne l'interdiction de vendre, de servir ou d'offrir toute boisson contenant de l'alcool., et que des mesures d'accompagnement soient prises. Comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays européens.

Un soutien social et politique grandissant pour une adaptation de l'âge minimum semble exister en tous les cas. Une enquête des Mutualités Indépendantes montre que 70% des Belges trouvent qu'interdire l'alcool sous toutes ses formes en dessous de 18 ans est une bonne idée. Et une étude récente de Sciensano<sup>7</sup> révèle que 77,5% des Belges estiment que l'âge minimum pour l'alcool doit être porté de 16 à 18 ans.

### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Une modification de l'avant-projet de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits. A l'Art 6, paragraphe 6 de cette loi, modifiée en dernier par la loi du 29 novembre 2022, les modifications suivantes sont apportées : la dérogation prévue au paragraphe 6 pour la bière et le vin est supprimée.



## Recommandation politique 3 :

**Créer un cadre pour la publicité, le marketing et la promotion de l'alcool, où la régulation et l'autorégulation se renforcent mutuellement.**

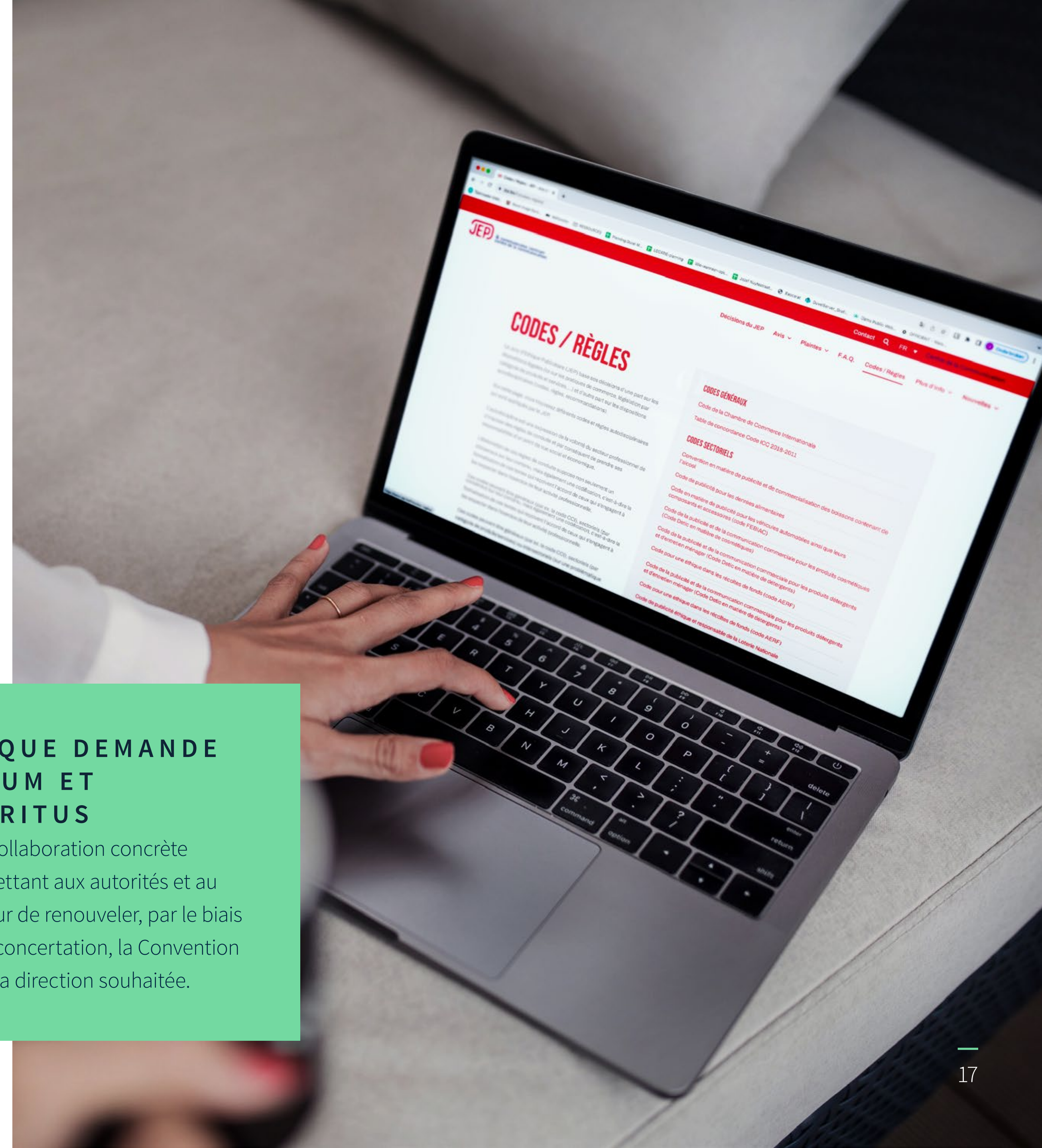
Vinum Et Spiritus choisit délibérément d'investir dans des campagnes et activités axées sur une consommation responsable, grâce à une publicité, un marketing et une promotion responsables. Notre accès direct au consommateur peut, dans ce sens, être utilisé par les autorités comme un atout dans la lutte commune contre l'usage abusif d'alcool.

Vinum Et Spiritus est déjà satisfaite qu'en ce qui concerne la publicité pour l'alcool, la protection des mineurs soit un objectif essentiel du Plan d'Action. Les mesures qui ont été adoptées en la matière dans le Plan Alcool font déjà partie désormais de la Convention en matière de publicité et de commercialisation des boissons contenant de l'alcool, une co-régulation entre l'industrie de l'alcool, des organisations de consommateurs et le gouvernement, comportant des accords sur la publicité pour les boissons contenant de l'alcool.

Cette convention alcool bénéficie d'un large soutien et est bien respectée, comme le montrent aussi les rapports annuels du JEP. Bien que l'autorégulation fonctionne clairement, et que le Plan d'Action Mondial contre l'Alcool de l'OMS reconnaisse aussi l'autorégulation comme un équivalent valable de la réglementation, nous estimons qu'une collaboration active des secteurs concernés et des autorités compétentes autour d'adaptations concrètes de la convention alcool et/ou d'objectifs complémentaires est parfaitement possible.

### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Une collaboration concrète permettant aux autorités et au secteur de renouveler, par le biais de la concertation, la Convention dans la direction souhaitée.



## Recommandation politique 4 :

**Faire de la sensibilisation pour une consommation responsable d'alcool une priorité absolue pour les Régions, et donner aussi au secteur une voix active en la matière.**

Notre fédération et ses membres prennent leur devoir de diligence vis-à-vis du consommateur très au sérieux et investissent dès lors depuis des années dans différentes initiatives et campagnes pour sensibiliser les consommateurs à propos des risques d'une consommation nocive d'alcool. Faire de la sensibilisation pour un usage responsable d'alcool est une priorité pour les Régions également, a un effet renforçateur en matière de promotion de la santé.

Nous constatons cependant que, dans le Plan Alcool, il est fait mention de la possibilité de créer "un 'fonds' auquel l'industrie devrait apporter une contribution sans avoir voix au chapitre quant à l'utilisation des moyens."

Demander à nos entreprises d'apporter une contribution purement financière à un fonds dont l'objectif n'est pas clair et pour lequel elles n'auront

rien à dire sur la façon dont ces moyens seront utilisés, revient cependant de facto à un impôt supplémentaire. Nous ne sommes pas favorables à un fonds supplémentaire, vu les efforts que le secteur fait déjà aujourd'hui dans le domaine de la sensibilisation et vu aussi la responsabilité des Régions.

### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Un accord de coopération actif avec les autorités, en vue d'une sensibilisation et d'une promotion de la santé, permettant au secteur d'organiser lui-même des campagnes de sensibilisation pour conscientiser et informer les gens de l'importance d'une consommation d'alcool modérée.



## 2. Un cadre fiscal qui crée de la valeur pour tous les acteurs concernés

### Recommandation politique 5 :

**Adopter une structure d'accises transparente et défendable, alignée sur le coût social de l'alcool et fondée sur un traitement égal de toutes les boissons contenant de l'alcool.**

Vinum Et Spiritus plaide pour une fiscalité juste et fondée, où les accises sur l'alcool sont proportionnées au coût social de l'usage abusif d'alcool. Il s'agit de coûts pouvant être mis en relation avec une consommation nocive et qui sont supportés par la société (soins de santé, accidents de la circulation, criminalité, perte de productivité, ...).

Une étude sur ce coût social de l'alcool en Belgique révèle que les coûts directs et indirects de la consommation d'alcool s'élèvent au total à quelque 2 milliards d'euros<sup>8</sup>. Cela représente, par litre d'alcool pur, un montant entre 15 et 25€ (selon qu'il s'agisse uniquement des coûts directs ou la prise en compte de coûts externes indirects).

Le taux d'accises pour les spiritueux prévoit un montant de 29,93€/ litre d'alcool pur, ce qui est nettement plus élevé que le coût social. A titre de comparaison : les accises actuelles sur la bière s'élèvent à 4,81€/ litre d'alcool pur. Vinum Et Spiritus entend plaider pour un avenir où tous les producteurs de boissons contenant de l'alcool prennent leurs responsabilités et contribuent de manière équivalente et proportionnelle à ce coût social par le biais d'une fiscalité juste et fondée.

Tenant compte des effets indésirables des achats transfrontaliers, le SEO Amsterdam Economics a calculé que le niveau d'accises idéal pour les spiritueux en Belgique se situe entre 11 et 18€/ litre d'alcool pur. C'est deux fois moins que le tarif actuel et nous aimerions que cela soit corrigé.

Le fait d'élaborer une politique fiscale fondée, en partie, sur la notion de 'shift santé' offre également la possibilité de mieux aligner les accises relatives aux différentes catégories de boissons contenant de l'alcool sur le coût social qu'elles sont censées compenser.

#### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

L'adaptation des modifications de la loi du 7 janvier 1998 sur la structure et les taux des droits d'accise sur l'alcool et les boissons alcoolisées, de telle sorte que tous les types de boissons contenant de l'alcool contribuent de manière proportionnelle, compte tenu de la part de l'usage abusif d'alcool dans le coût social et de la sensibilité relative aux achats transfrontaliers.

## Recommandation politique 6 :

**Mener une politique qui tienne compte de l'inflation et qui s'attaque à la lasagne fiscale, afin de tuer dans l'oeuf le phénomène des achats transfrontaliers et de restaurer notre compétitivité par rapport à nos voisins.**

En dépit des signaux encourageants, nous devons constater que pour certaines matières premières, les effets de la récente inflation sont restés inchangés. Certaines matières premières ont certes diminué de prix, d'autres atteignent toujours des prix record. Les producteurs, en outre, sont souvent liés par des contrats de longue durée, raison pour laquelle la baisse n'est pas encore perceptible. L'observatoire des prix a aussi démontré que la hausse des prix des matières premières n'est répercutée que partiellement et avec retard sur les supermarchés et les consommateurs.

Les prix de l'énergie demeurent volatiles eux aussi et bon nombre d'entreprises ont dû passer récemment de contrats fixes historiquement bon marché à des contrats variables plus coûteux. Ajoutez à cela l'indexation des salaires historiquement élevée – certainement comparé à l'étranger – et on comprend que la rentabilité d'un très

grand nombre d'entrepreneurs est sous pression. S'ajoute en outre la lasagne fiscale du gouvernement qui impose de multiples taxes et prélèvements. Dans la logique de l'OMS, la consommation d'alcool diminue lorsque les prix de l'alcool augmentent, par une hausse de la fiscalité, par exemple. Cette même logique a poussé le gouvernement belge précédent à augmenter les accises sur l'alcool en novembre 2015.

Cette hausse des accises sur le vin et les spiritueux s'est non seulement avérée contreproductive sur le plan fiscal et économique, mais elle ne fonctionne pas non plus en tant que mesure sanitaire. La hausse n'a pas entraîné de baisse significative de la consommation ou de diminution de l'usage problématique d'alcool, mais uniquement un déplacement des achats à l'étranger. Dans une petite économie ouverte comme la Belgique, où la moitié de la population habite à moins de 50 kilomètres de la frontière, la haus-

Volume (000 L)

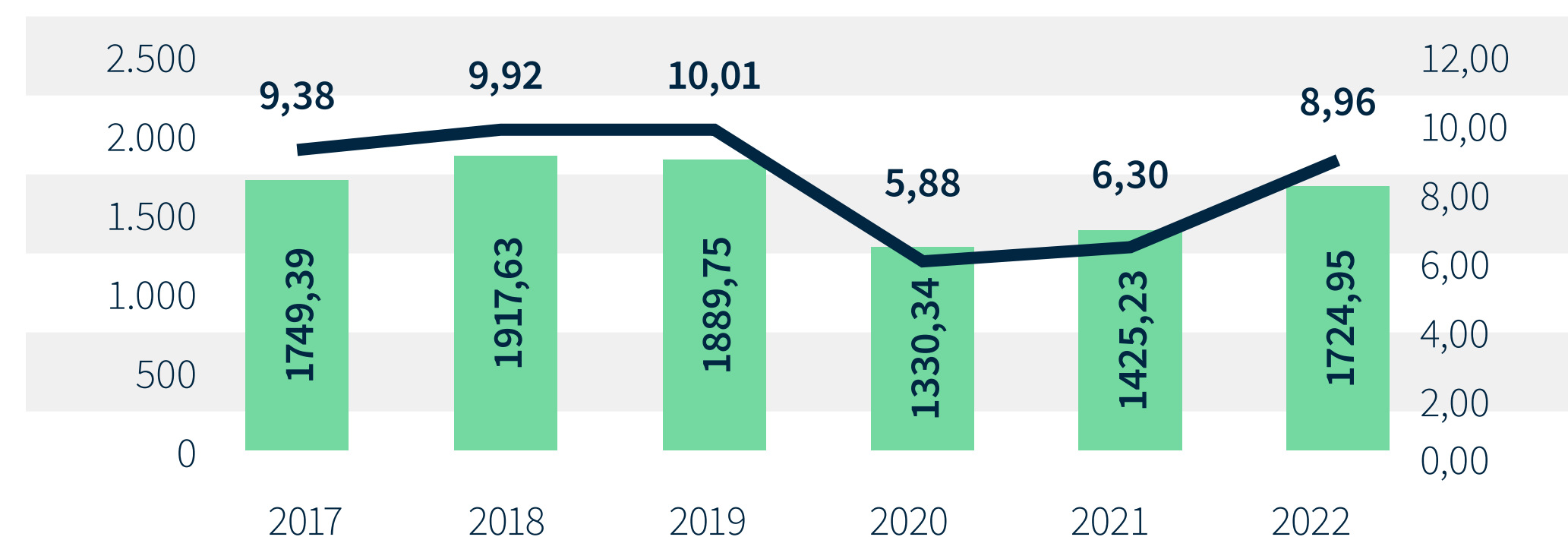


Volume share



## Volume ('000 Litre) Boissons spiritueuses achetées par des particuliers dans les pays voisins

### Part en pourcentage (%) par rapport au volume total de boissons spiritueuses achetées par les Belges



se des d'accises ne fonctionne pas en tant que mesure. Ce point de vue est partagé, entre autres, par des experts de l'OCDE et des chiffres de l'OMS.

Les achats transfrontaliers portent non seulement préjudice aux producteurs locaux et

au commerce de détail belge, mais aussi aux caisses de l'état. Les consommateurs qui achètent leurs boissons alcoolisées à l'étranger, ne paient en effet pas d'impôts sur celles-ci en Belgique. Ce qui se traduit par une perte nette de recettes de 40 millions d'euros par an selon



une propre analyse basée sur des chiffres du SPF Finances.

Par des actions promotionnelles sur des spiritueux et des vins mousseux – annoncées par des publications dans les différentes langues nationales en Belgique – les commerçants situés de l’autre côté de la frontière attirent nos consommateurs belges dans leurs magasins. Sur place, ces derniers achètent souvent d’autres biens de consommation, ce qui se traduit à nouveau par une perte de recettes pour

les caisses de l’état de 540 millions d’euros par an selon une étude récente de Fevia.

Une étude récente effectuée par GfK (voir graphique à la page 20), à la demande de Comeos, montre même que les achats effectués par des consommateurs belges à l’étranger augmentent encore de façon exponentielle depuis début 2023.

Une autre étude de GfK, à la demande de Vinum Et Spiritus, montre que les achats transfrontaliers de spiri-

tueux sont un moteur important de cette croissance.

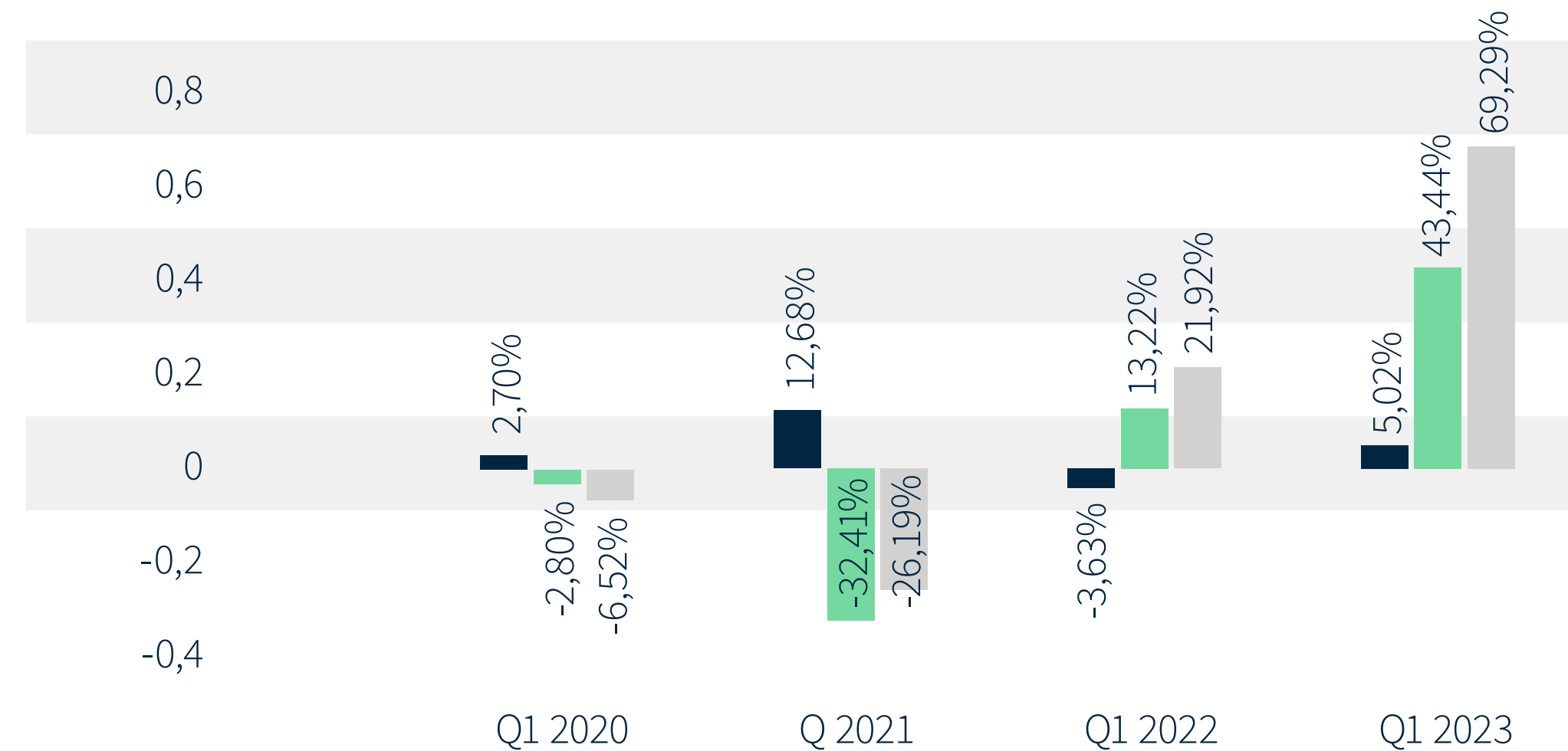
Si nous voulons convaincre nos consommateurs belges de faire leurs achats dans des magasins belges, nous devons veiller à un caddy qui soit à la fois rentable pour l’ensemble de la chaîne et abordable pour le consommateur. Et cela n’est possible que si tous les acteurs de la chaîne collaborent et le politique devra également y apporter sa contribution.

## CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Le gouvernement fédéral doit utiliser les leviers à sa disposition – comme des baisses sélectives de charges entre autres - pour s’attaquer au problème de l’inflation, mais aussi à la perte de compétitivité. C’est pourquoi nous plaçons pour qu’il analyse en profondeur le phénomène sans cesse croissant des achats transfrontaliers et le rôle de la lasagne fiscale en tant que catalyseur de ceux-ci. Les résultats constituent la base d’un plan par étapes énergiques.

Sources des chiffres : GfK

## Pourcentage d’évolution des achats frontaliers



**Total du marché FMCG** ■  
**Achats frontaliers** ■  
**Achats en France** ■

### 3. Un cadre légal pour un secteur durable et rentable

#### Recommandation politique 7 :

**Mener une politique alcool durable, basée sur une analyse scientifique équilibrée et où une consommation modérée peut faire partie d'un style de vie équilibré.**

Nous constatons que la lutte contre l'usage abusif d'alcool évolue vers une lutte contre la consommation d'alcool. Alors que la consommation d'alcool a bien sa place dans notre société. Cela est clairement confirmé aussi dans la vision de la Stratégie Interfédérale relative à l'usage nocif d'alcool.

La Stratégie souligne aussi les droits et libertés des individus de consommer de l'alcool, et le droit à une information correcte, adéquate et accessible. Le consommateur a droit à des faits objectifs qui lui permettent de faire lui-même des choix responsables quant à la consommation d'alcool.

Tout le monde est d'accord sur le fait que la consommation excessive d'alcool est mauvaise. D'un autre côté, il existe aussi un débat académique nuancé sur les effets d'une consommation modérée d'alcool. Des re-

cherches montrent qu'une consommation modérée – un verre de temps à autre – peut avoir des effets positifs sur la santé, par rapport aux maladies cardio-vasculaires, au diabète de type 2 et à la démence<sup>9</sup>, par exemple.

Le débat de société et la discussion scientifique concernant l'alcool et le cancer méritent aussi la nécessaire prudence et nuance. Bien qu'il existe des études<sup>10</sup> qui démontrent qu'il est question d'un risque relatif accru pour un type de cancer spécifique en cas de faible consommation d'alcool (10g/jour), il y a également des études qui démontrent qu'il n'est pas question d'un risque accru de cancer en cas de consommation modérée (max 30g/jour).

En Irlande, un consommateur d'alcool pourra bientôt lire sur les étiquettes que l'alcool augmente le risque de cancer. Des études

montrent que ce genre de mises en garde n'atteignent pas souvent le bon groupe-cible. Les personnes qui boivent quotidiennement de grandes quantités d'alcool ne se soucient guère de ce genre d'avertissements. Contrairement au consommateur modéré qui cherche à adopter de bonnes habitudes alimentaires et à mener une vie saine et qui a donné ou non une place à l'alcool dans le cadre d'un style de vie équilibré.

L'affirmation selon laquelle il existerait un lien de causalité direct et négatif entre l'alcool et la santé et qu'une consommation 'sûre' d'alcool serait, par conséquent, impossible, n'est pas correcte d'un point de vue scientifique, car elle ne tient pas du tout compte des conclusions scientifiques nuancées.

Mieux encore, l'affirmation qu'il n'existe pas de niveau sûr ('No safe level') de consommation d'alcool, est trompeuse et est invalidée par 40 ans de recherches indépendantes<sup>11</sup>.

#### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Nous plaidons pour un abandon du narratif selon lequel chaque goutte d'alcool est nocive pour la santé et son remplacement par un narratif nuancé et une sensibilisation pour une consommation modérée comme faisant partie d'un style de vie équilibré.

<sup>9</sup> University of Washington, (15 juli 2022), Global Burden of Disease, gepubliceerd in The Lancet

<sup>10</sup> Bagnardi et al (2015), Alcohol consumption and site-specific cancer risk: a comprehensive dose-response meta-analysis

<sup>11</sup> IARD's Rapid Response Databank on alcohol and health



## Recommandation politique 8 :

### Adopter une politique qui autorise l'information du consommateur via des étiquettes digitales.

Dans la recherche d'une consommation d'alcool modérée et responsable, il est essentiel que les consommateurs reçoivent une information correcte et adéquate, afin qu'ils puissent décider en connaissance de cause s'ils veulent boire de l'alcool, quel alcool et en quelles quantités.

Aujourd'hui, les consommateurs peuvent trouver un très grand nombre de ces informations sur les étiquettes et les règles en la matière sont fixées par un règlement européen, le règlement FIC (Food Information to Consumers). Dans le cadre de la stratégie "Farm-to-Fork", la Commission européenne a annoncé la révision du règlement FIC de telle sorte que les consommateurs obtiennent encore davantage d'informations, notamment sur les ingrédients. La révision proposée s'inscrit en outre dans le plan "Europe beating Cancer" plus large, par la prise en considération d'une mention obligatoire de la liste de tous les ingrédients et de la déclaration nutritionnelle pour toutes les boissons contenant de l'alcool.

En tant que secteur, nous sommes certes un défenseur absolu d'une information suffisante et correcte du consommateur, mais nous plaidons cependant pour une harmonisation maximale de la réglementation sur l'étiquetage au niveau européen. C'est la seule manière pour que des produits puissent circuler librement au sein du marché européen et pour éviter des coûts disproportionnés.

Nous voulons également souligner que, vu la multiplication des informations à fournir et les exigences en termes de versions linguistiques dans notre propre pays ainsi que pour l'exportation, la place disponible pour informer sur une étiquette physique est tout bonnement limitée. A l'ère d'une numérisation omniprésente, notre secteur a élaboré un système d'étiquettes digitales avec des QR-codes, qui recèle une foule d'informations et dont les résultats sont très positifs !

### CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS

Le gouvernement défend une politique où les règles concernant les informations à fournir au consommateur (tels la valeur énergétique, les ingrédients ou des avertissements sanitaires) sont harmonisées au niveau européen, car cela permet de garantir la libre circulation des biens au sein de l'UE et d'éviter des coûts disproportionnés dus à des règles nationales différentes.

Nous plaidons aussi pour que le gouvernement belge soutienne, lors des négociations sur ce cadre européen, l'utilisation de supports d'information digitaux.

## Recommandation politique 9 :

### **Élaborer une politique basée sur des objectifs étayés scientifiquement pour éviter et/ou réduire les emballages et déchets d'emballages.**

Vinum Et Spiritus et ses membres s'efforcent depuis des années de durabiliser encore le cycle de vie de leurs produits, des matières premières au traitement des déchets. Nous soutenons dès lors tous les efforts axés sur les déchets d'emballages et visant à réduire l'impact environnemental des emballages dans l'UE. Dans cette optique, nous saluons l'ambition de la Commission européenne dans la proposition PPWR (Proposal on Packaging and Packaging Waste) de promouvoir davantage la circularité des emballages.

Nous sommes d'avis cependant que certaines des mesures proposées ne correspondent pas aux caractéristiques spécifiques de notre secteur et auraient par conséquent d'importantes conséquences pour les consommateurs de l'UE et l'industrie en Europe et en dehors. Les objectifs contraignants dans le domaine des emballages légers réutilisables et le fait que le verre soit

notamment considéré comme un 'déchet à éviter' sont insuffisamment étayés par des données scientifiques.

En effet, dans une économie circulaire nous ne devons pas considérer le verre comme un 'déchet à éviter', mais plutôt comme une matière première pour la production de nouveaux emballages en verre. Le choix du verre permet d'éviter justement des matériaux d'emballages non recyclables et des déchets d'emballages. Le verre peut en effet être refondu et recyclé encore et encore, sans aucune perte de qualité. Le rapport annuel 2022 de Fost Plus montre que 123% des emballages en verre mis sur le marché par ses membres sont recyclés. Ce chiffre est supérieur à 100%, car il comprend également les bouteilles qui ont été achetées à l'étranger (achats transfrontaliers) par les consommateurs. Notre pays fait ainsi partie des meilleurs élèves de l'UE et ces résultats dépassent déjà largement les objectifs européens (75%) pour 2030.

En ce qui concerne le poids, notre secteur s'efforce depuis des années - dans le cadre des pro-

grammes de prévention de la CIE (Commission Interrégionale de l'Emballage) – de réduire davantage le poids de ses bouteilles en verre sans concéder à l'aspect sécurité. Les possibilités de le réduire encore sont étudiées et testées actuellement, mais elles sont extrêmement limitées.

### **CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS**

Le verre est un matériau qui se prête parfaitement au recyclage et qui a donc résolument sa place dans une économie circulaire. Nous plaidons dès lors pour que ce matériau d'emballage ne soit plus catalogué comme 'déchet à éviter'. Mieux encore, nous oeuvrons pour que le recyclage du verre et la réutilisation des bouteilles en verre soient considérés comme équivalents en termes de profil de durabilité.



## Recommandation politique 10 :

### **Mener une politique d’emballages réutilisables qui tient compte de la particularité et de la chaîne mondiale du secteur.**

Les emballages réutilisables peuvent jouer un rôle important en tant que mesure de prévention des déchets et peuvent donc être une solution efficace et durable. Ils ne sont cependant pas toujours adaptés à toutes les catégories de produits, ni la solution optimale.

Dans le cas des vins et spiritueux, nous sommes convaincus que miser sur des emballages réutilisables au lieu du recyclage n’est pas un bon choix. Malgré les récents investissements dans de nouvelles distilleries et l’augmentation de la superficie totale des vignobles dans notre pays, la grande majorité des spiritueux et vins qui sont commercialisés ici sont toujours essentiellement importés, de pays membres de l’UE, mais tout autant de pays hors de l’UE.

La spécificité des emballages réutilisables, c’est qu’ils circulent des embouteilleurs au détaillant ou à la grande distribution et, de là, au consommateur, pour ensuite faire le même chemin en sens inverse. Ce système n’offre cependant de gain environnemental que pour les chaînes d’approvisionnement courtes de 200 à 300 km maximum. Au vu de cette donnée scientifique, le transport en vue d’une réutilisation d’une énorme quantité de bouteilles en verre vides à travers toute l’UE et jusqu’au retour dans des pays lointains, ne peut apporter un quelconque avantage environnemental et les rend a priori inappropriés pour les systèmes de réutilisation durable.

Privilégier un emballage réutilisable implique aussi que l’emballage doit pouvoir supporter de multiples traitements et transports, ce qui rend impossible de diminuer encore le poids des bouteilles en verre, alors que ces dernières années beaucoup d’efforts ont été faits dans ce sens justement, dans une perspective de durabilité.

Privilégier des emballages réutilisables implique aussi une standardisation des emballages, ce qui va à l’encontre de la particularité de notre secteur. Contrairement à d’autres boissons contenant de l’alcool, comme la bière, par exemple, le design des bouteilles de spiritueux constitue une part très importante de l’ADN d’une marque et contribue en outre à éviter la contrefaçon.

Enfin, il faut beaucoup plus de temps aux bouteilles de vin et bouteilles de spiritueux – comparé à d’autres boissons contenant de l’alcool comme la bière, par exemple - pour être ouvertes et totalement consommées. Une bouteille de spiritueux est, autrement dit, (ré)utilisée plusieurs fois avant d’atterrir dans la poubelle à verre.

### **CE QUE DEMANDE VINUM ET SPIRITUS**

Dans le cadre du PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation), nous plaillons pour que la réutilisation des emballages de boissons ne soit prévue que lorsqu’elle constitue une alternative sûre, économiquement viable et écologiquement durable aux emballages à usage unique recyclables, comme le verre. Nous plaillons en outre pour le maintien dans le PPWR d’une flexibilité suffisante par rapport au design des emballages de spiritueux.



Rue de Livourne 13 boîte 5, 1060 Bruxelles, Belgique

Téléphone : + 32 2 537 00 51

Email : [info@vinumetspiritus.be](mailto:info@vinumetspiritus.be)